

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION - PROJET INTERNATIONAL

BOOSTEZ VOTRE CV ET DEVEZ UN EXPERT DONT LES ENTREPRISES ONT BESOIN !

Métier préparé

Ce Mastère Spécialisé® prépare l'étudiant à piloter des projets de construction et rénovation complexes, pluridisciplinaires, de grande envergure et de différentes natures (bâtiments, écoquartiers, infrastructures, ouvrages de génie civil, projets à l'échelle urbaine, projets de transport et de mobilité ...) sur l'ensemble de leur cycle de vie, en France ou à l'international. Avec des projets de plus en plus exigeants et complexes, le manager de projets de construction veille à l'acceptation des projets d'un point de vue technique, technologique, économique, juridique et réglementaire en intégrant les enjeux des transitions actuelles et futures du secteur (BIM et maquette numérique, nouvelles technologies, environnement, énergie, développement de l'industrialisation des process constructifs...).

Option(s)

La mondialisation et la libéralisation des échanges économiques impacte fortement les entreprises et les modes de management de projets. Il faut donc savoir travailler dans un contexte international en faisant preuve d'agilité pour s'adapter et cultiver une ouverture d'esprit face aux différentes cultures et différents points de vue. Cette option forme des managers de projets de construction amenés à exercer leurs activités dans des projets internationaux d'envergure et capable de prendre en compte les transitions actuelles et futures (énergétique, environnementale, digitale).

Compétences visées

Compétences techniques : piloter un projet de construction en France ou à l'international, mettre en oeuvre les aspects juridiques et les savoir-faire techniques, les outils, normes, labels et réglementations appliqués à l'international.

Savoir-être : esprit d'analyse, esprit critique, sens de la diplomatie, qualités relationnelles, capacité à créer et entretenir une relation de confiance avec les interlocuteurs internes et externes, sens de l'écoute, ouverture d'esprit afin de rester en veille des mutations et innovations actuelles du secteur, esprit d'initiative.

Débouchés

- Chef ou directeur de projets de construction à l'international
- Responsable d'affaires ou d'opérations de construction à l'international
- Construction Project Management / Responsable de programme / d'études
- Responsable de travaux, Responsable d'ordonnancement des travaux

Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE) de niveau bac +6, ce cursus délivre également un titre certifiant de niveau 7 enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Sur une durée de 12 mois en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, vous développez des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...) adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain.

DIPLÔME

Manager de projets de construction (MS), Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 25/04/2024 publiée le 26/04/2024



ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION

Durée : 65 jours
sur 12 mois
Code WEB : MSMPCPI
Code RNCP : RNCP38930

Public

Etudiants en poursuite d'études

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)
ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

Statut étudiant : 13 000 euros - tarif applicable pour la rentrée scolaire 2025.
Statut apprenti : Scolarité financée et rémunérée dans le cadre d'un contrat de travail en apprentissage ou de professionnalisation.

OBJECTIFS

Piloter des projets complexes et d'envergure (bâtiments, écoquartiers, infrastructures, ouvrages dans les domaines de l'énergie ou des déchets ou de l'eau, ouvrages de génie civil, aménagement du territoire...) respectueux de l'environnement à l'international

Piloter des portefeuilles de projets de construction à l'international (de la faisabilité à la mise en route de l'opération)

Manager les risques (risk management), les crises et la planification des projets

Définir la stratégie de développement à l'international, identifier les opportunités de développement commercial et améliorer le processus commercial (gain d'offres stratégiques)

Manager les hommes dans un contexte multiculturel et à l'international et conduire les transitions

PÉDAGOGIE

Distanciel

35h à distance réparties sur l'ensemble du cursus (travail collaboratif, e-learning et learning on the job)

Projets réalisés

Mise en situation professionnelle afin de proposer à sa direction une stratégie commerciale et un business plan permettant de décider de réaliser un projet de construction à l'international (GO / NO GO)

Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :

- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider

Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE

Certification professionnelle titre de niveau 7 enregistré au RNCP

Des experts métiers issus du monde de l'entreprise
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur

Parcours en alternance

Accélérateur de carrière

Classement Eduniversal 2025 des meilleurs Masters, MS et MBA : 3e dans le TOP 10 2025 du classement Master Management de l'Urbanisme

MODALITÉS D'ADMISSION

- La sélection s'appuie sur plusieurs éléments :

- Analyse du dossier

- Vérification des prérequis

- Questionnaire métier et entretien de positionnement

- Commission de sélection

- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature d'une convention de stage/contrat assurant la réalisation de la mission en entreprise.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Paris - Nanterre

Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

